PR

SUI

L

LA CLEF

DES

PRINCIPALES DIFFICULTÉS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

OU

COURS RAISONNÉ

SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE;

LE MÊME QUI A ÉTÉ DONNÉ AVEC SUCCÈS
DURANT PLUSIEURS ANNÉES EN
SOIXANTE LEÇONS,

Par CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

MONTREAL:
J. B. ROLLAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE SAINT VINCENT.

1850.

a
a
ex
qu
pa
do
à
pr

ma
co
les
m
fa
fri
et
rè
l'
pe
di
h
v
re
m
q

A LA JEUNESSE CANADIENNE.

L'entraînement naturel de l'esprit humain vers des améliorations, des changements, des modifications ayant rendu incomplètes plusieurs grammaires, très excellentes d'ailleurs lorsqu'elles parurent, j'ai pensé qu'il pourrait être utile d'en publier une qui fût en parfaite harmonie avec les règles que j'ai cru devoir donner d'une manière simple, précise et raisonnée, à la portée de tous ceux qui aimeront à lever les principales difficultés de la grammaire française.

Je n'ai pas eu la présomption de faire une grammaire, d'établir de nouveaux principes ni de vouloir confirmer de mon autorité ceux qui ont été posés par les grands maîtres.—Au contraire je me suis renfermé dans un rôle plus modeste et plus conforme à mes faibles talents; mon but n'étant autre que celui d'offrir des explications claires et faciles à comprendre, et donner les moyens assurés de se rendre compte des règles et des difficultés sans nombre qu'il arrivera à l'élève de rencontrer et qu'il pourra applanir sans peine comme sans effort. C'est à vous, jeunes Canadiens des deux sexes et de toute origine, que je fais hommage de ce premier fruit de mes travaux. En vous le dédiant, je cherche à acquitter la dette de reconnaissance que votre encouragement bienveillant m'a imposée. Puisse cet ouvrage concourir pour quelque chose au premier besoin des peuples qui

sentent leur dignité. Puisse-t-il, en facilitant le développement des idées généreuses dont vos jeunes cœurs sont remplis, contribuer à faire de vous des citoyens vertueux, éclairés, capables d'apprécier les bienfaits d'une sage liberté.

CHARLES H. LASSISERAYE.

LA CLEF

DES

PRINCIPALES DIFFICULTÉS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

INTRODUCTION.

1° La Grammaire est l'exposé des règles qu'on doit suivre pour parler et écrire correctement.

2° Parler, c'est exprimer des idées au moyen de sons articulés.

3° On appelle *mot*, un ou plusieurs sons articulés exprimant une idée.

4° On appelle *phrase*, une réunion de plusieurs mots qui expriment une pensée, formant un son complet.

5° Ecrire, c'est représenter la parole par des caractères qu'on nomme *lettres*.

6° Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

7° Les voyelles sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*.

8° Les consonnes sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

9° On appelle *syllabe*, une ou plusieurs

lettres réunies que l'on prononce d'une seule émission de voix.

10° Le mot *diphtongue* signifie double son, et on appelle ainsi la réunion dans une seule syllabe de deux sons qu'on prononce sans les séparer.

EXEMPLE :

Dieu, *rien*, *pied*, *soin*, car on ne doit pas prononcer *Di-eu*, *ri-en*, *pi-ed*, *so-in*.

11° Lorsque deux voyelles qui se suivent dans le même mot doivent être prononcées séparément, on place alors sur la seconde un double point (. .) que l'on nomme *tréma*.

EXEMPLE :

Saül, *haïr*, et non pas *Sôle*, *hère*.

PARTIES DU DISCOURS.

1° On distingue dans la langue française plusieurs espèces de mots, dont on fait dix classes, appelées parties du discours, savoir :—

Le *nom substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverve*, la *conjonction* et l'*interjection*.

DU NOM SUBSTANTIF.

2° On appelle *nom substantif*, les mots qui servent à désigner les choses qui existent.

EXEMPLE :

Oiseau, arbre, soldat, cheval, maison, voiture.

DE L'ARTICLE.

3° L'*article* est un mot qui se place ordinairement devant les *noms substantifs* pour marquer l'étendue de leur signification.

Il sert aussi à faire distinguer le *genre* ainsi que le *nombre* de ces noms.

EXEMPLE :

Le, la, les ; de, du, des, de, la ; un, une, etc., sont des articles.

DE L'ADJECTIF.

4° L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au nom pour le qualifier.

EXEMPLE :

Un loup *cruel*, des enfants *aimables*, des hommes *forts*.

DU PRONOM.

5° Le *pronom* est un mot qui se met ordinairement devant les noms substantifs pour marquer l'étendue de leur signification.

EXEMPLE :

Je, tu, il, elle, vous, nous, ils, elles, etc., sont des pronoms.

DU VERBE.

6° Le *verbe* est un mot par lequel on af-

firme l'existence, l'état ou l'action des personnes et des choses.

EXEMPLE :

Je *parle*, tu *manges*, il *écrit*, nous *plaidons*, vous *dansez*, ils *pleurent*.

DU PARTICIPE.

7° Le *participe* est un mot qui tient à la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Comme verbe dont il est formé, d'exprimer l'état ou l'action ; comme adjectif, il marque la qualité des choses.

EXEMPLE :

Un enfant *respecté*, des parents *estimés*.

DE LA PRÉPOSITION.

8° La *préposition* est un mot qui exprime les rapports que deux parties d'une phrase ont entre elles.

EXEMPLE :

Les parents *de* vos cousines iront *dans* huit jours *avec* leurs enfants *à* la campagne.

REMARQUE.

De, *dans*, *avec*, *à*, *pour*, sont des prépositions.

DE L'ADVERBE.

9° L'*adverbe* est un mot qu'on joint aux adjectifs, et plus souvent aux verbes, pour

augmenter, diminuer ou modifier l'étendue de leur signification.

EXEMPLE :

Un écolier *bien* studieux, *très* aimable et *peu* joli.

DE LA CONJONCTION.

10° La *conjonction* sert à unir les phrases ou les parties de plusieurs phrases entre elles.

EXEMPLE :

Et, *mais*, *car*, *si*, etc., sont des conjonctions.

DE L'INTERJECTION.

11° L'*interjection* est un mot qui sert à peindre les affections subites de l'ame.

EXEMPLE :

Ah ! oh ! eh ! aye ! hélas ! bon ! Fi donc !

REGLES GRAMMATICALES.

REGLE.

Partout où le *que* relatif et le verbe *être* dans tous ses temps seront suivis d'un participe passé seulement, le verbe impersonnel excepté, le participe s'accordera en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Le soldat a été *blessé*. La dame a été *invitée*.

Les enfants ont été *grondés*. Les démoiselles ont été *visitées*.

L'ouvrage est *fini*. La messe est *finie*.
Les meubles sont *finis*. Les maisons sont *finies*.

Le livre est *perdu*. La tabatière est *perdue*.
Les crayons sont *perdus*. Les plumes sont *perdues*.

Le plan a été *compris*. L'opinion a été *comprise*.
Les enfants ont été *compris*. Les dames ont été *comprises*.

QUE RELATIF.

Les demoiselles *que* vous avez *vues*, sont *tombées* malades.
Les enfants *que* vous avez *rencontrés*, sont *dissipés*.
Les veuves *que* vous avez *visitées*, sont *parties*.
Les dames *que* vous avez *saluées*, sont jolies.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, partout où il n'y aura ni *que* relatif ni verbe *être* dans tous ses temps, le participe passé sera invariable.

EXEMPLE :

Vos cousines ont *dansé*. Votre mère a *pleuré*.
Vos cousines ont *dormi*. Vos frères ont *chanté*.

REGLE.

Le pluriel d'un verbe prend *nt*, comme le

pluriel d'un nom prend un *s*. On connaît le verbe lorsqu'on peut le conjuguer.

EXEMPLE :

Les dames *étudie*NT. Les enfants *boive*NT.
Les matelots *fume*NT. Les rois *commande*NT.

REGLE.

Les prépositions *pour*, *de*, *à*, *sans*, suivies d'un verbe, gouvernent l'infinitif.

EXEMPLE :

Vos voisins sont sortis *pour* " patiner."
Vos cousines sont parties *pour* " broder."
Vos enfants ont quitté la ville *pour* "aller" à Sorel.
Vos demoiselles sont sorties *pour* " acheter" des livres.

REGLE.

Tout second verbe, comme le troisième, gouverne l'infinitif, pourvu qu'ils expriment une action ; autrement ils deviendront adjectifs verbaux, et s'accorderont en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Vos cousins sont sortis pour *aller* " jouer."
Vos sœurs sont parties pour *aller* " danser."
Vos cousines sont sorties pour *aller* " souper."
Vos frères sont partis pour *aller* " pêcher."

REGLE.

Les pronoms *lequel*, *laquelle*, *les quels*, *les quelles*, s'accordent toujours en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Le bâtiment dans *lequel* vos parents sont entrés a péri.

La maison dans *laquelle* vos sœurs sont entrées, a coûté beaucoup.

Les vaisseaux dans *les quels* vos cousins sont embarqués, ont naufragé.

Les chaloupes dans *les quelles* vos oncles sont entrés, ont chaviré.

REGLE.

Quel, *que*, *combien*, suivis d'un participe passé, donnent droit à l'accord au participe, lors du commencement d'une phrase.

EXEMPLE :

Quel tableau avez-vous " admiré ?"

Quelle fleur avez-vous " donnée ?"

Quels enfants avez-vous " protégés ?"

Quelles demoiselles avez-vous " conduites?"

QUE.

Que d'agréables soirées vous avez " passées !"

Que de jolies maisons vous avez " construites !"

Que de vastes magasins vous avez " préparés !"

Que de belles fleurs vous avez " arrosées!"

COMBIEN :

Combien de provisions avez-vous achetées ?"

Combien de meubles avez-vous " vendus ?"
Combien de fleurs avez-vous " fournies ?"
Combien de chambres avez-vous "peintes ?"
Combien de chansons avez-vous "chantées ?"

REGLE.

Les pronoms *tel*, *telle*, *tels*, *telles*, s'accorderont en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Tel est votre " enfant." *Telle* est votre " sœur."

Tels sont vos cousins. *Telles* sont vos " demoiselles."

REGLE.

Quelque, suivi d'un nom, s'accorde en nombre seulement.

EXEMPLE :

Quelque "peine" que vous ayez essuyée.
Quelques "fruits" que vous ayez mangés.

Quelque, suivi d'un adjectif ou d'un participe passé, est invariable.

EXEMPLE :

Quelque " joli" que soit votre chapeau.
Quelque "irritée" que soit votre cousine.
Quelque "fiers" que soient vos enfants.
Quelque "dissipées" que soient vos sœurs.

Quelque, suivi d'un adjectif et d'un nom, s'accorde en nombre seulement.

EXEMPLE :

Quelque " jolie" MAISON que vous ayez construite.

Quelques "vastes" CHAMBRES que vous ayez préparées.

Quelque, suivi d'un verbe, est séparé du mot *quel* et du mot *que*, qui devient conjonction, et s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Quel que "soit" votre cheval.
Quelle que "soit" votre voiture.
Quels que " soient " vos moyens pécuniaires.
Quelles que "soient" vos promenades.

REGLE.

Quelque est conjonction et est invariable lorsque l'adjectif ou le qualificatif est tellement joint au nom qu'on ne peut le retrancher sans dénaturer le sens de la phrase.

EXEMPLE :

Quelque "beaux" exemples que vous ayez faits, ils ne peuvent rivaliser avec ceux de votre père.
Quelque " vastes " bâtisses que vous ayez construites, elles sont loin d'être aussi jolies que celles de votre père.

REGLE.

Quelque, signifiant environ, ou à peu près, est toujours invariable.

EXEMPLE :

Il y a *quelque* centaines d'années que les arbres de votre père ont été plantés.

REGLE.

Le pronom indéfini *on*, marquant les personnes ou les choses d'une manière vague, générale et indéterminée, équivaut au pronom *il*, et gouverne la troisième personne du singulier seulement.

EXEMPLE :

Les arbres qu'*on* A plantés, sont couverts de fruits.
Les tables qu'*on* A faites sont très commodes.
Les tableaux qu'*on* A admirés sont jolis.
Les fleurs qu'*on* A achetées sont fanées.

REGLE.

Le pronom réfléchi *se*, suivi d'un participe passé, donne droit à l'accord du dit participe avec le nom, pourvu qu'il ne soit pas suivi d'un régime.

EXEMPLE :

Vos tantes *se* sont " noyées."
Vos oncles *se* sont " promenés."
Vos domestiques *se* sont " disputés."
Vos sœurs *se* sont "diverties."

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, le pronom réfléchi *se*, suivi d'un participe passé et d'un régime, rend le dit participe invariable.

EXEMPLE :

Vos parents *se* sont "donné" la mort.
Vos tantes *se* sont "procuré" des fleurs.
Vos cousines *se* sont "dit" des injures.

Vos frères *se* sont " blessé " la figure.

REGLE.

Les pronoms *leur*, *leurs*, suivis d'un nom, s'accordent en nombre seulement.

EXEMPLE :

Les dames ont montré *leur* " courage."
Les messieurs ont fait preuve de *leur* "zèle."

REGLE.

Au contraire, le pronom *leur*, suivi d'un verbe, reste invariable.

EXEMPLE :

Vos sœurs *leur* "ont" procuré des poires.
Vos cousins *leur* "ont" demandé des conseils.
Votre tante *leur* "a" offert des provisions.
Votre fils *leur* "a" donné des informations.

REGLE.

Le participe présent terminant en *ant*, est invariable lorsqu'il est précédé de la préposition *en*, qu'il exprime une action ou qu'on peut supposer la dite préposition *en*.

EXEMPLE :

Vos cousines sont arrivées *en* " chantant."
Vos oncles sont sortis *en* " murmurant."
Votre père est parti *en* " grondant."
Votre sœur est sortie *en* " sautant."

Exprimant une action ou supposant la préposition EN.

EXEMPLES.

Vos cousins *étudiant* trop ne sauraient se promener.

Vos enfants *dormant* beaucoup ne peuvent étudier.

Vos chevaux *fatiguant* trop, ne pourront continuer leur route.

Votre sœur *peignant* bien, doit être admirée.

REGLE.

Au contraire, lorsque le participe présent est précédé d'un nom auquel une qualité bonne ou mauvaise est donnée, le participe présent devient adjectif verbal et s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Les *hommes* bas et " rampants " sont incapables d'une action généreuse.

Vos sœurs ont vu vos *frères* tenant des discours "édifiants."

Vos *parens* ont admiré des tableaux " parlants."

Vos *cousins* ont regardé des peintures " ravissantes."

REGLE.

La seconde personne du verbe du singulier précédée du pronom *tu*, prend toujours un *s*.

EXEMPLE :

Si *tu* " observes" la politesse, *tu* " seras" remarqué.

Si *tu* te "promènes" trop, *tu* ne "pourras" étudier.

Si *tu* "aimes" la lecture, *tu* "acquerras" des connaissances.

Si *tu* "marches" beaucoup, *tu* "seras" fatigué.

REGLE.

Les pronoms *le*, *la*, *les*, *vous*, *nous*, *me*, *te*, suivis d'un participe passé, donnent droit à l'accord du participe passé en genre et en nombre avec le nom, de la même manière que le *que* relatif.

EXEMPLE :

Le citron que vous avez acheté, je *l'*ai "mangé."

L'orange que vous avez prise, vous *l'*avez "goutée."

Les livres que vous avez prêtés, je *les* ai "lus."

Les histoires que vous avez racontées, vous *les* avez " apprises."

VOUS.

Les demoiselles *vous* ont "favorisé," Monsr.

Les dames *vous* ont "demandée," mademoiselle.

Les enfants *vous* ont "reconnus," messieurs.

Vos oncles *vous* ont "promenées," mes demoiselles.

NOUS.

Vos parents *nous* ont "abandonnés," Messrs.

Vos sœurs *nous* ont "protégées," mes demoiselles.

ME.

Vos tantes *m'*ont "découragé," monsieur.

Vos cousines *m'*ont "décréditée," mademoiselle.

TE.

Tes amis *t'*ont "diverti," mon enfant.
Tes sœurs *t'*ont "trompée," ma fille.

REGLE.

Le mot *tout*, substantif, se dit d'une chose considérée en son entier, et est invariable.

EXEMPLE :

Vos parents vous cèdent le *tout*.
Mangez *tout*. Prenez *tout*. Emportez *tout*.

REGLE.

Le mot *tout*, exprimant la généralité, devient adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Tout "l'univers." *Toute* la "ville."
Tous vos "cousins." *Toutes* vos "cousines."

REGLE.

Le mot *tout*, suivi d'un adjectif ou d'un participe passé, féminin, commençant par une consonne ou par un *h* aspiré, s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Vos sœurs sont entrées *toutes* "tremblantes."
Vos nièces ont paru *toutes* "surprises."
Vos cousines sont arrivées *toutes* "défaites."
Vos sœurs sont parties *toutes* "joyeuses."

Suivi d'un H *aspiré.*

Vos servantes sont *toutes* "honteuses."

Vos demoiselles sont *toutes* " haïes. "

REGLE.

Au contraire, le mot *tout*, suivi d'un adjectif ou d'un participe passé, commençant par une voyelle ou par un *h* muet, devient adverbe et est invariable.

EXEMPLE :

Les flammes ont été *tout* "éteintes."
La ville de Montréal est *tout* "encombrée" de ruines.
Les livres de vos cousins sont *tout* "visités."
La fleur de votre cousin est *tout* "épanouie."

REGLE.

Au contraire, si l'on voulait parler de la grosse généralité, alors le mot *tout* s'accordera en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Vos parents ont paru *tous* étonnés.
Vos sœurs sont *toutes* fâchées.
Vos cousines sont *toutes* troublées.
Vos cousins sont *tous* partis.

REGLE.

Tout est encore adverbe quand il est mis pour *quelque*, *quoique*, *encore*, *que*.

EXEMPLE :

Vos cousins, *tout* jeunes qu'ils sont, ont cependant acquis beaucoup de connaissances.
Vos enfants, *tout* joyeux qu'ils paraissent, sont enclins par fois au chagrin.

REGLE.

Le mot *demi*, placé après le nom, s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

EXEMPLE :

Un boisseau et *demi* de sel.
Une mesure et *demie* d'avoine.

Au contraire, le mot *demi*, placé avant le nom, est toujours invariable.

EXEMPLE :

Une *demi*-douzaine d'oranges.
Une *demi*-verge de drap.
Une *demi*-heure.

REGLE.

Ou, conjonction servant à unir les parties de phrases entre elles, ne prend pas d'accent. Elle marque la préférence.

EXEMPLES :

Que préférez-vous, une poire *ou* une pomme ?
Qui aimez-vous le mieux, votre frère *ou* votre sœur ?

REGLE.

Au contraire, *où*, adverbe de lieu, prend un accent grave.

EXEMPLE :

Où votre frère a-t-il dansé ?
Où votre sœur a-t-elle soupé ?
Où vos cousins ont-ils déjeûné ?
Où vos cousines ont-elles dîné ?

REGLE.

Les participes passés *fait*, *pu* et *voulu*,

suivis d'un infinitif, sont toujours invariables.

EXEMPLES :

Les robes que vous avez *fait* "broder," sont jolies.

Les livres que vous avez *pu* "acheter," sont rares.

Les maisons que vous avez *voulu* "acheter," sont belles.

REGLE.

Tout participe passé est invariable, lorsqu'il est pris impersonnellement, ou que ce soit le fait de choses créées de Dieu ou celui du hasard.

EXEMPLE :

Les chaleurs qu'il a *fait*, ont causé beaucoup de ravages.

Les fièvres qu'il y a *eu*, ont effrayé vos parents

Les froids excessifs qu'il a *fait*, ont rendu les enfants malades.

Les maladies qu'il y a *eu*, ont épouvanté les dames.

Faits du hasard.

Il est *arrivé* de grands malheurs.
Il s'est *glissé* des erreurs considérables.
Il s'est *présenté* plusieurs dames.

REGLE.

L'adjectif *feu* n'a pas de pluriel, et s'accorde en genre et en nombre lorsqu'il est placé après l'article ou le pronom adjectif.

EXEMPLE :

Vos parents ont rencontré "la" *feue* reine.
Vos cousins ont enrichi "votre" *feue* tante.

REGLE.

Au contraire, le mot *feu* placé avant l'article ou le pronom, reste invariable.

EXEMPLE :

Vos sœurs ont parlé avantageusement de *feu* "la" reine.
Les demoiselles ont connu *feu* "votre" cousine.

Règle sur les participes suivis de l'infinitif.

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le nom toutes les fois qu'on pourra marier le nom avec l'infinitif, ou qu'on pourra tourner l'infinitif par l'imparfait de l'indicatif, sans toutefois changer le sens de la phrase.

EXEMPLE :

Les "enfants" que vous avez *vus* jouer, sont aimables.
Les "demoiselles" que vous avez *entendues* chanter, sont jolies.
Les "dames" que vous avez *vues* mourir, étaient vertueuses.
Les "avocats" que vous avez *entendus* plaider, sont célèbres.
Les "troupes" qu'on a *forcées* de combattre, étaient timides.
Les "enfants qu'on a *empêchés* de tomber, sont jeunes.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, le participe passé suivi de l'infinitif, sera invariable, lorsqu'on ne pourra pas marier le nom avec l'infinitif, sans détruire le sens de la phrase, ou qu'on ne pourra pas tourner l'infinitif par l'imparfait de l'indicatif.

EXEMPLE :

Les gazettes que vous avez *entendu* "lire."
Les chansons que vous avez *vu* "préparer."
Les procès que vous avez *entendu* "plaider."
Les histoires que vous avez *voulu* "raconter."
La musique que vous avez *entendu* "exécuter."
Les changements que vous avez *voulu* "proposer."
Les cloches que vous avez *entendu* "sonner."
Les livres que vous avez *vu* "relier."
Les sermons que vous avez *entendu* "prêcher."
Les fleurs que vous avez *vu* "transporter."
Les veuves que vous avez *désiré* "fréquenter."
Les vaisseaux que vous avez *vu* "naviguer."
Les horloges que vous avez *entendu* "sonner."

REGLE.

Le participe passé précédé des prépositions *de* et *à* s'accorde en genre et en nombre, lorsqu'on pourra placer le nom qui pré-

cède les deux verbes entre les deux verbes.

EXEMPLE :

Les *poires* que je vous ai " données" à manger.

Les sommes d'*argent* qu'on vous a " laissées" à payer.

Les *actes* importants que j'ai "eus" à terminer.

L'*histoire* ancienne qu'on vous a "priée" d'apprendre.

Les *ouvrages* qu'on vous a "proposés" de commencer.

REGLE.

Le participe passé précédé de *le peu de*, s'accorde en genre et en nombre avec le nom, lorsqu'on peut supprimer *le peu de*, sans dénaturer le sens de la phrase.

EXEMPLE :

Le *peu d'*eau que vous m'avez "donnée," a suffi pour étancher ma soif.

Le *peu de* fruits qu'on vous a "procurés," doivent vous satisfaire.

REGLE OPPOSÉE.

Dans le cas contraire, le participe restera invariable lorsque *le peu de* signifiera le manque ou le défaut.

EXEMPLE :

Le *peu d'*estime que votre cousin a "montré" à vos amis, n'a pu les contenter.

Le *peu de* convenances que votre sœur a "apporté" à vos cousines, l'ont rendue méprisable.

REGLE.

Le participe passé, précédé d'un collectif et d'un nom mis en rapport par une préposition, s'accorde au singulier seulement avec le collectif simple; pour cela il aura été question de la chose antérieurement.

EXEMPLE :

La *troupe de* soldats s'est "lancée" sur les ennemis.

La *troupe d'*enfants s'est "cachée" dans la maison de votre cousin.

REGLE OPPOSÉE.

Dans le cas contraire, lorsqu'il n'aura été question de rien, et que le fait ne sera attribué qu'à un incident quelconque, il s'accordera avec le collectif général et prendra le pluriel.

EXEMPLES:

Une troupe de *matelots* sont "entrés" dans le domicile de votre oncle pour y voler une partie de ses meubles.

Une troupe de *jeunes* demoiselles sont "descendues" à Québec pour visiter les fortifications de cette ville.

REGLE.

Lorsque l'infinitif précédé du participe passé pourra être tourné par l'imparfait du

subjonctif, le dit participe passé sera invariable.

EXEMPLE :

Les livres que j'ai *ordonné* qu'on "m'envoyât," appartiennent à vos cousins.

Les leçons que j'ai *commandé* que vous "apprissiez," paraissent difficiles.

Les fleurs que votre sœur a *désiré* que vous "préparassiez," sont très rares.

Les maisons que vos parents ont *souhaité* que vous "louassiez," sont jolies.

REGLE.

Les pronoms *vous* et *nous* se rapportant à une *seule* personne, veulent le verbe au pluriel et l'adjectif au singulier.

EXEMPLE :

Nous serons toujours cru si *nous sommes* "vrai."

Loin de *nous croire* égal à ceux qui nous ont précédé, nous sommes le "premier" à reconnaître notre infériorité.

REGLE.

Notre et *votre* s'écrivent sans accent circonflexe, lorsqu'ils ne sont point précédés de l'article.

EXEMPLE :

Votre livre, *votre* chapeau, *notre* chambre, *notre* fusil.

Au contraire, lorsque ces pronoms sont précédés de l'article, on les écrit avec l'accent circonflexe.

EXEMPLE :

Votre maison et la *nôtre*. Votre jardin et le *vôtre*.

Votre cousine et la *nôtre*. Votre cousin et le *nôtre*.

REGLE.

Les adjectifs pris adverbialement, sont toujours invariables.

EXEMPLE :

Les livres que vous avez achetés, coûtent *cher*.

Les fleurs que vous avez apportées, sentent *bon*.

Les indiennes que vous avez vendues, ont été coupées trop *court*.

REGLE.

Le mot *personne*, employé comme substantif, est féminin.

EXEMPLES :

Vos parents ont lié amitié avec une *personne* "instruite."

Vos cousines ont visité des demoiselles instruites.

REGLE.

Au contraire, le mot *personne* employé comme pronom, est toujours masculin.

EXEMPLE :

Personne n'est plus "instruit" que votre sœur aînée.

Personne n'est "venu" nous visiter.

REGLE.

Les participes *coûté* et *valu* s'accordent en genre et en nombre, lorsqu'on peut les remplacer par les verbes *causer* et *procurer*.

EXEMPLE :

Les *honneurs* que m'a "valus" ma situation, sont immenses.

Les *inquiétudes* que votre absence m'a "coutées," ont été dévorantes.

Les *chagrins* que votre mauvaise conduite m'a "valus," sont cuisants.

Les *avantages* que le retour de votre cousin m'a "coutés," sont inouïs.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, les participes *coûté* et *valu* sont invariables lorsqu'on peut les remplacer par le verbe *exiger*.

EXEMPLE :

Les sommes considérables que votre maison vous a *coûté*, sont plus grandes que vous ne pensez.

Les trente mille louis que votre église a *valu*, ne seront pas remboursés promptement.

REGLE.

Tout participe passé suivi d'un infinitif qu'on pourra supposer, sera toujours invariable.

EXEMPLE :

Vos cousines ont fait à votre père toutes les réprimandes qu'elles ont "pu."

Vos sœurs ont rendu tous les services qu'elles ont *dû*.

Vos nièces ont offert à votre tante toutes les fleurs qu'elles ont *voulu*.

REGLE.

Après les verbes se *trouver*, se *dire*, se *penser*, se *croire*, se *montrer* et *paraître*, ceux qui suivent ces derniers deviendront adjectifs verbaux.

EXEMPLE :

Les dames se sont *trouvées* "irritées."
Les demoiselles se sont *dites* "indisposées."
Vous cousins se sont *pensés* "blessés."
Vos cousines se sont *crues* "offensées."
Vos oncles se sont *montrés* "affligés."
Vos sœurs ont *paru* "allarmées."

REGLE.

Les participes passés *supposé*, *passé*, *vu* et *ouï* employés comme auxiliaires, sont invariables lorsqu'ils précèdent le mot auquel ils se rapportent.

EXEMPLE :

Supposé vos raisons, les opinions ne seront pas changées.

Passé la fin du mois, vos parents quitteront Québec.

Vu les circonstances, vos sœurs sont restées à Montréal.

Ouï les conclusions de l'avocat, les procès ont été remis.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, lorsque ces participes passés suivent le mot auquel ils se rapportent, ils en prennent le genre et le nombre.

EXEMPLE :

Vos raisons *supposées*, l'affaire n'en sera pas plus favorable.
La fin de la semaine *passée*, vous ne pourrez plus réclamer vos droits.
Vos cousines, *vues* d'un bon œil, seront toujours estimées.
Les conclusions de la cour *ouïes*, on ajourna.

REGLE.

Lorsqu'un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, l'adjectif prend le pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

EXEMPLE :

Votre père et votre oncle sont *satisfaits*.
Votre cousin et votre frère sont *sortis*.

Et si les deux noms singuliers sont de différents genres, l'adjectif prend le masculin.

EXEMPLE :

Vos *parents* et vos *cousines* sont "partis" pour Sorel.
Votre *oncle* et vos *sœurs* sont "fatigués."

REMARQUE.

Cent au pluriel, et *vingt*, prennent un *s*, lorsqu'ils sont suivis d'un nom.

EXEMPLES :

Vos enfants ont engagé cinq *cents* "hommes."

Vos sœurs ont rencontré quatre-*vingts* "enfants."

Vos nièces ont lu huit *cents* "volumes."

REMARQUE.

Pour la date des années on écrit *mil.*

EXEMPLE ;

Le choléra a éclaté en *mil* huit cent trente-deux.

Les fièvres jaunes se sont répandues en *mil* sept cent trente-quatre.

REMARQUE.

Ailleurs, on écrit *mille* qui ne prend pas d'*s.*

EXEMPLE :

Quatre *mille* hommes et enfants ont été confirmés.

Cinq *mille* personnes ont été emprisonnées.

REGLE.

Le mot *mille* se rapportant à la distance, prend un *s*, au pluriel.

EXEMPLE :

Vos frères ont marché douze *milles* sans arrêter.

Vos cousines ont nâgé trois *milles* sans se fatiguer.

REGLE.

Tout infinitif pris sans acception et

d'une manière vague et indéterminée, reste tel qu'il est.

EXEMPLE :

Pratiquer la vertu, c'est *mériter* le ciel.

Soulager les pauvres, c'est *obliger* son prochain.

Supporter les malheurs, c'est se *montrer* ferme.

Visiter les malades, c'est *faire* de bonnes œuvres.

REGLE.

Là prend un accent grave et devient adverbe de lieu.

EXEMPLE :

Vos oncles se sont rendus *là* avec vos cousins.

Vos cousines sont allées *là* pour visiter votre maison.

Vos frères se sont conduits *là* pour voir votre grange.

Vos sœurs ont marché jusque *là* sans fatigue.

REGLE.

Quelque est conjonction et est invariable lorsque l'adjectif ou le qualificatif est tellement joint au nom qu'on ne peut le retrancher sans dénaturer le sens de la phrase.

EXEMPLE :

Quelque "beaux exemples" que vous ayez faits, ils ne pourront rivaliser avec ceux de votre frère.

Quelques "vastes bâtisses" que vous ayez construites, elles sont loin d'être aussi jolies que celles de votre oncle.

REGLE.

Lorsque le participe passé a pour complément ou régime direct un nom précédé *de*, *un des*, *une de*, *une des*, il est invariable parce qu'il y aura unité dans l'idée.

EXEMPLE :

Un de vos enfants que j'ai "vu" ce matin, m'a donné de vos nouvelles.

Une de vos cousines que vous avez "rencontrée," m'a paru fort affligée.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, lorsqu'il y aura pluralité dans l'idée, le participe passé s'accordera en genre et en nombre.

EXEMPLE :

Une des sœurs que j'ai "conduites" hier, ont résolu ce matin d'aller à Québec.

Un des enfants que vous avez "protégés," ont cessé de vivre.

REGLE.

Où prend un accent et devient pronom, lorsqu'on peut le remplacer par un pronom conjonctif.

EXEMPLE :

Le but *où* vous tendez, paraît très favorable.

La maison *où* je suis, a été vendue récemment.

L'endroit *où* je me trouve, est très amusant.
Les chambres *où* vos cousins couchent, sont fort jolies.

REMARQUE.

Lorsque deux sujets singuliers ou pluriels sont unis par la conjonction alternative *ou*, on met le verbe au singulier et *ou* ne prend pas d'accent.

EXEMPLE :

Mon oncle *ou* ma mère viendra demain.
Vos cousines *ou* vos sœurs partiront prochainement.
Vos sœurs *ou* vos nièces visiteront Montréal.
Votre tante *ou* votre demoiselle quittera ce village.

REGLE.

L'un et l'autre, *les uns et les autres*, indiquent seulement la pluralité.

EXEMPLE :

L'un et l'autre sont admirés par leurs talents.
L'un et l'autre doivent quitter la campagne.
Les uns et les autres sont blâmés par vos oncles.
Les unes et les autres seront visitées par vos sœurs.

REGLE.

L'un l'autre, *les uns les autres*, indiquent la pluralité et la réciprocité.

EXEMPLE :

Vos frères s'estiment *l'un l'autre* sincèrement.

Vos nièces se recherchent *les unes les autres.*

REGLE.

Le mot *quiconque* est invariable ; ainsi en parlant à une femme, on dira :—

Quiconque sera assez hardie pour rencontrer son ennemi, sera considérée ferme.

Quiconque sera persévérante, méritera beaucoup.

REGLE.

Ce, pronom démonstratif, est toujours joint au verbe *être*, ou est suivi de l'un de ces pronoms, *qui*, *que*, *quoi*, *dont*.

EXEMPLE :

Ce "sont" les vices qui dégradent l'homme.

Ce "qui" me convient, me sera accordé plus tard.

Ce "dont" j'ai à m'occuper, m'apportera de l'avantage.

Ce à "quoi" je travaille, mérite des éloges.

REGLE.

Même est adjectif ou adverbe. *Même* est adjectif lorsqu'il est placé devant les substantifs ou après un pronom ou un seul substantif.

EXEMPLE :

Votre cousin vous a donné les *mêmes* "preuves" d'intérêt.

Les avares ne semblent vivre que pour "eux"-*mêmes.*

Vos "parents" *mêmes* sont enclins à jouer.

Vos "cousines" *mêmes* sont portées à étudier.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, *même* est adverbe quand il est placé après plusieurs substantifs.

EXEMPLE :

Les "impies," les "libertins" *même*, tremblent à la vue de la mort.

On ne doit pas fréquenter les méchants, au contraire on doit les éviter.

REGLE.

Tout, *que*. *Tout*, suivi d'un adjectif et du *que*, est invariable au masculin, et variable au féminin devant les noms commençant par une consonne.

EXEMPLE :

Tout "savants que" soient vos frères, ils se trompent par fois.

Tout "étourdi que" soit votre cousin, il est doué de talents.

Toute "polie que" soit votre sœur, elle ne saurait se faire des amies.

Toutes "constantes que" soient vos nièces, elles se montrent par fois peu persévérantes.

REGLE.

Lorsque les mots qui indiquent la quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *moins*, *plus*, etc., sont suivis d'un nom singulier, le verbe se

met au singulier; et s'ils sont suivis d'un nom pluriel, le verbe prend le pluriel.

EXEMPLE :

Beaucoup de "monde" est arrivé à la campagne.
Peu de "modestie" annonce peu de mérite.
Moins d' "argent" nous rendrait moins fière.
Plus de "défauts" nous rendraient plus méprisable.

RÉGIME DIRECT.

REMARQUE.

On entend par complément ou régime direct celui qui se joint au verbe sans préposition exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLES :

Vos parents ont *procuré* ce livre doré.
Vos sœurs ont *apporté* ce joli cahier.

RÉGIME INDIRECT.

REGLE.

On entend par complément ou régime indirect celui qui se joint au verbe par une préposition exprimée ou sous-entendue.

EXEMPLE :

Vos cousins vous ont *donné* "des" fruits excellents.
Vos tantes vous ont *accordé* un long congé.
Vos sœurs vous ont *procuré* "de" jolies fleurs.

Vos parents vous ont *fourni* "de" superbes ananas.

REGLE.

Les adjectifs *nu* et *demi*, placés avant le substantif, sont toujours invariables.

EXEMPLE :

Votre cousin se promène *nu*-tête, *nu*-bras, *nu*-pieds, *nu*-jambes.
Vos parents ont payé une *demi*-pension à vos cousins.
Vos sœurs sont restées une *demi*-heure avec vous.

REGLE OPPOSÉE.

Au contraire, *nu* et *demi*, placés après le substantif, prend le genre et le nombre du substantif

EXEMPLE :

Vos frères vont les pieds *nus*, le pied *nu*, la tête *nue*, et les jambes *nues*.
Vos cousins marchent la jambe *nue*, les bras *nus*.

REGLE.

Sur les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, après le verbe *être*, on écrit comme suit dans un cas d'interrogations.

EXEMPLE :

Est-ce là le chapeau que vous avez acheté ?
Est-ce là l'orange que vous avez désirée ?

Sont-ce là les livres qu'on vous a donnés?
Sont-ce là les fleurs que votre cousin a promises ?

REMARQUE.

La lettre *à* prend un accent devant un article, un nom, un adjectif, un pronom, et un adverbe.

EXEMPLE :

Vos sœurs se proposent d'aller, *à* "la" campagne.
Vos parents sont descendus *à* "Québec."
Vos cousines sont arrivées *à* "bon" port.
Nous irons à Montréal, *à* "moins" que vous ne soyiez malade.
Vos nièces nous ont parlé et *à* "vous" et *à* nous.

REMARQUE.

Il est bon de remarquer que ces trois mots, *le*, *la*, *les*, sont articles quand ils sont placés avant des noms ; et pronoms, quand ils sont placés avant des verbes.

AUTRE.

Avec les noms de nombres ordinaux, des adverbes servent aussi à marquer l'ordre et le rang.

EXEMPLE :

Premièrement, *secondement*, *troisièmement*.

REMARQUE.

Pour marquer le rang, on se sert encore d'adverbes empruntés du latin.

EXEMPLE :

Primò, secundo, tertio, quarto, quinto, etc, on les écrit ordinairement en chiffres, ainsi qu'il suit : 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 10°, 15°.

VERBE PASSIF.

Le verbe *passif* est un verbe qui marque une action qui tombe sur le sujet et qui est soufferte par le sujet : ainsi dans cette phrase : *l'enfant est châtié*, le verbe *châtié* est passif, parce que l'action de châtier tombe sur l'enfant, et est soufferte par l'enfant.

VERBE NEUTRE.

Le verbe *neutre* est celui qui marque une action qui ne peut tomber ni sur le sujet ni sur un objet : ainsi, *courir* est un verbe neutre. On le connaît lorsqu'on ne peut mettre après lui ces mots : *quelqu'un*, *quelque chose ;* ainsi *mourir* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire, *mourir quelqu'un.*

VERBE RÉFLÉCHI.

Les verbes *réfléchis*, sont ceux dans les quels l'objet est la même chose que le sujet : ainsi dans ces phrases : *je me flatte, je me donne des louanges*, les verbe se *flatter*, se *donner*, sont réfléchis, car c'est comme s'il y avait : *je me flatte moi, je donne les lou-*

anges à moi ; les verbes réfléchis se conjuguent avec l'auxiliaire *être.*

VERBES MONOPERSONNELS.

Les verbes *monopersonnels* sont des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier de chaque temps, comme *tonner, neiger.* On donne ordinairement à ces verbes le nom d'*impersonnels.*

VERBES IRRÉGULIERS.

Les verbes *irréguliers* sont ceux qui s'écartent des règles données pour la formation des temps et des personnes.

VERBES RÉGULIERS.

Un verbe est régulier, lorsque dans tous ses temps et dans tous ses modes, il prend exactement toutes les formes qui appartiennent à l'une des quatre conjugaisons.

VERBES DÉFECTIFS

Un verbe est défectif, lorsqu'il manque d'un ou de plusieurs temps, ou seulement quand un temps n'est pas employé à toutes les personnes, comme sont les verbes impersonnels.

VERBES ACTIFS.

Le verbe *actif* est celui qui marque que

l'action faite par le sujet tombe sur quelqu'un ou quelque chose.

EXEMPLE :

Les vices déshonorent les hommes ; le verbe *déshonorer* est actif, parce que l'action de déshonorer tombe sur les hommes.

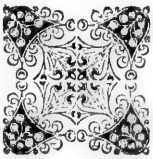

VERBE AUXILIAIRE "AVOIR."

INDICATIF.

PRESENT.

Sing. J'ai.
Tu as. (1)
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PRETERIT DEFINI. (1)

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

---

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont un *s* à la fin, excepté celle de l'impératif des verbes de la première conjugaison, et de quelques-uns de la seconde.

(1) On appelle prétérit *défini* celui qui mraque un temps entièrement passé. Exemple : *J'eus hier la fièvre.* On appelle prétérit *indéfini* celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler. Exemple : *J'ai eu la fièvre aujourd'hui.* On appelle prétérit *antérieur* celui qui marque une chose, faite avent une autre. Exemple : *dès que nous eûmes vu la fête, nous partîmes.*

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :—

J'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Aie *ou* aye.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient *ou* ayent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRETERIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRETERIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

VERBE AUXILIAIRE "ETRE."

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PRETERIT DEFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :—
J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

IMPERATIF.

Point de 1re personne.

Sois
Qu'il soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PRETERIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre.

PRETERIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Etant.

PASSÉ.

Eté, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIERE CONJUGAISON, EN "ER."

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il *ou* elle aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils *ou* elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il *ou* elle aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils *ou* elles aimaient.

PRETERIT DEFINI.

J'aimai.
Tu aimas.
Il aima.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé. (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai,
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.

(1) Il y a un quatrième Prétérit dont on se sert rarement, le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

On dit aussi :—

J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eut aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Aime.
Qu'il aime.
Aimons.
Aimez.
Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PRETERIT.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSE.

Aimé, aimée, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *manger*, *appeler*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON EN "IR."

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je finirais.
Tu finirais.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement; le voici : *J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.*

Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :—
J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.

IMPERATIF.

Point de première personne.
Finis.
Qu'il finisse.
Finissons.
Finissez.
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PRETERIT.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRESENT.

Finir.

PRETERIT.

Avoir fini.

PARTICIPES.

PRESENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

FUTUR.

Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *bénir ;* mais ce dernier a deux participes : *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des prêtres : *béni*, *bénie*, partout ailleurs. *Haïr*, mais ce verbe fait au

présent de l'indicatif, je *hais*,tu *hais*, il *hait* ; on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*.

TROISIEME CONJUGAISON EN "OIR."

INDICATIF.

PRÉSENT.	PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.
Je reçois.	J'eus reçu.
Tu reçois.	Tu eus reçu.
Il reçoit.	Il eut reçu.
Nous recevons.	Nous eûmes reçu.
Vous recevez.	Vous eûtes reçu.
Ils reçoivent.	Ils eurent reçu (1).
IMPARFAIT.	**PLUS-QUE-PARFAIT.**
Je recevais.	J'avais reçu.
Tu recevais.	Tu avais reçu.
Il recevait.	Il avait reçu.
Nous recevions.	Nous avions reçu.
Vous receviez.	Vous aviez reçu.
Ils recevaient.	Ils avaient reçu.
PRÉTÉRIT DÉFINI.	**FUTUR.**
Je reçus.	Je recevrai.
Tu reçus.	Tu recevras.
Il reçut.	Il recevra.
Nous reçûmes.	Nous recevrons.
Vous reçûtes.	Vous recevrez.
Ils reçurent.	Ils recevront.
PRÉTÉRIT INDÉFINI.	**FUTUR PASSE.**
J'ai reçu.	J'aurai reçu.
Tu as reçu.	Tu auras reçu.
Il a reçu.	Il aura reçu.
Nous avons reçu.	Nous aurons reçu,
Vous avez reçu.	Vous aurez reçu.
Ils ont reçu.	Ils auront reçu.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement : le voici: *j'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.*

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :—
J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.

IMPERATIF.

Point de première personne.
Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PRETERIT.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRESENT.

Recevoir.

PRETERIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Ainsi se conjuguent *apercevoir, concevoir, devoir, percevoir.*

QUATRIEME CONJUGAISON EN "ER."

INDICATIF.

PRESENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PRETERIT DEFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Je rendrais.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement ; le voici : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu. ils ont eu rendu.*

Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi :—

J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Rends.
Qu'il rende.
Rendons.
Rendez.
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PRETERIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRESENT.

Rendre.

PRETERIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES.

PRESENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Ainsi se conjuguent *attendre, entendre, suspendre, vendre.*

TABLEAU DES VERBES qui sont irréguliers pour la formation de leurs temps ou de leurs personnes.

INFINITIF.	PART. PRESENT.	PART. PASSE'.	INDIC. PRESENT.	PARFAIT DEFINI.	FUTUR.
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais *ou* vas.	J'allai.	J'irai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé	J'envoie.	J'envoyai.	J'enverrai.
Courir.	Courant.	Courir.	Je cours.	Je courus.	Je courrai.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.	Je cueillerai.
Asseoir.	Asseyant.	Assis.	J'assieds.	J'assis.	J'essayerai.
Déchoir.	Déchoyant.	Déchu.	Je déchois.	Je déchus.	Je décherrai.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux *ou* puis.	Je pus.	Je pourrai.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.	Je saurai.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.	Je vaudrai.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.	Je voudrai.
Absoudre.	Absolvant.	Absous	J'absous.		J'absoudrai.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.	Je dirai.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.	Je ferai.
Paître.	Paissant.	Pu.	Je pais.		Je paîtrai.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.	J'acquerrai.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.	Je mourrai.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.	Je mouvrai.
Voir.	Noyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.	Je verrai.
Prévoir.	Prévoyant.	Prévu.	Je prévois.	Je prévis.	Je prévoirai.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.	Je pourvoirai.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.	Je boirai.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.	Je prendrai.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.		Je trairai.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.	Je viendrai.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.	Je tiendrai.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.	Je plairai.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.	J'exclurai.
Falloir.	Fallant.	Fallu.	Il faut.	Il fallut.	Il faudra.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.	Il pleuvra.

DE LA PONCTUATION.

La ponctuation se fait au moyen de signes reçus pour indiquer les pauses que l'on doit faire en lisant. Elle sert à indiquer les sons partiels qui constituent un discours, à indiquer la liaison ou la disjonction des idées.

Les signes de la ponctuation sont les suivants :—

1°—La virgule (,).
2°—Le point-virgule (;).
4°—Le point (.).
5°—Le point d'interrogation (?).
6°—Le point d'exclamation ou d'admiration (!).
7°—Le trait de séparation (—).
8°—Le trait d'union (-).
9°—Les points de suspension (....).
10°—Les parenthèses ( ).
11°—Les guillemets (“ ”).
12°—L'alinéa.

DE LA VIRGULE (,).

La virgule indique la moindre de toutes les pauses, une pause presque insensible.

EXEMPLE :

La punition d'un scélérat est sa conscience,.

DU POINT-VIRGULE (;).

Le point-virgule indique, et une pause plus considérable que la virgule seule, et une plus grande séparation entre les parties principales qui constituent les phrases complexes.

EXEMPLE :

Les plus grands genies, dans tous les siècles, ont cru à l'existence du souverain être ;.

DES DEUX POINTS (:).

Les deux points marquent une pause encore plus considérable que le point-virgule.

EXEMPLE :

Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour-propre qui nous rappelle à nous : et la bienveillance qui nous répond.

DU POINT SIMPLE (.).

Le point indique le repos le plus complet, et se met à la fin de toute phrase qui a un sens tout-à-fait indépendant de ce qui suit.

EXEMPLE :

Le temps passe si rapidement, qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets.

DU POINT D'INTERROGATION (?).

Le point d'interrogation se met après toute proposition qui interroge.

EXEMPLE :

Qu'y a-t-il de plus beau ? L'univers.
De plus fort ? La nécessité.
De plus difficile ? De se connaître.
De plus facile ? De donner des avis.
De plus rare ? Un tyran qui parvient à la vieillesse.

DU POINT D'EXCLAMATION OU D'ADMIRATION (!).

Le point d'exclamation ou d'admiration se met après les phrases qui expriment la surprise.

EXEMPLE :

O mon fils ! ô ma joi ! ô l'espoir de mes jours !
Que les sages sont en petit nombre ! Qu'il est rare d'en trouver !

DU TRAIT DE SÉPARATION (—).

Le trait de séparation s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il*, *répondit-il*, et pour annoncer le changement de l'interlocuteur.

EXEMPLE :

L'homme sourd à la voix du sage, ne dira-t-il jamais : c'est assez, jouissons ? Je le ferai, dit-il ;—mais quand donc ?—Dès demain.—Eh ! mon ami, la mort peut te prendre en chemin ;—jouis dès aujourd'hui.

DU TRAIT D'UNION (-).

Le trait d'union est, quant à sa forme, semblable au trait de séparation. Il sert à lier les mots composés.

EXEMPLE :

Votre maison présente un beau coup-d'œil. L'Hôtel-Dieu de Québec est un vaste édifice.

REMARQUE.

Le trait d'union se met aussi entre les pronoms placés après les verbes.

EXEMPLE :

Irai-je chez vous ? Viens-tu à Montréal ? Donne-lui de l'assistance. Allez-y.

REMARQUE.

Il lie aussi les monosyllabes *là*, *ci*.

EXEMPLE :

Celui-ci, celui-là, ceux-là.

DES POINTS DE SUSPENSION (.....).

Les points de suspension annoncent une interruption dans le discours ; ils s'emploient dans les grands mouvements de l'ame, lorsqu'on laisse échapper des phrases interrompues et sans suite.

EXEMPLE :

Tu vas entendre le comble des horreurs... j'aime....à ce mot fatal, je tremble, je frissonne, j'aime....

DE LA PARENTHÈSE ( ).

La parenthèse est formée par deux crochets ou demi-ovales, qui servent à renfermer une note ou une phrase courte qui ne s'enchaîne pas avec les autres.

EXEMPLE :

L'homme doit discerner (s'il veut se rendre heureux,) du plaisir innocent le plaisir dangereux.

DES GUILLEMETS (“ ”).

Les guillemets servent à indiquer les parties du discours que l'on emprunte des autres, ou que l'on cite d'eux ou que l'on suppose, ils se mettent avant le premier mot, après le dernier, ou au commencement de chaque ligne empruntée ou supposée.

EXEMPLE :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :

“ Partout en ce moment on me bénit, on
“ m'aime.
“ On ne voit point le peuple à mon nom
“ s'allarmer ;
“ Le ciel, dans tous leurs pleurs, ne m'en-
“ tend point nommer ;
“ Leur sombre divinité ne fuit point mon
“ visage :

" Je vois voler partout les cœurs à mon
" passage."

DE L'ALINÉA.

Ecrire alinéa ou à la ligne, c'est abandonner la ligne où l'on vient de terminer une phrase, pour recommencer une autre ligne. Ce qui arrive quand on change de sujet.

EXTRAIT
DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

REMARQUES GÉNÉRALES
SUR LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

A

A est nul dans *pain*, *faim*, *août*, *saône*, *taon*, *aoriste*, qu'on prononce *pin*, *fin*, *oû*, *sône*, *ton*, *oriste*. On doit éviter la rencontre de trois *a* de suite. Ainsi il est dur de dire : *il va à Amiens* et de là à *Arras*.

B

B ne se prononce pas dans *plomb*, *aplomb*. Il se prononce dans les noms propres, *Job Jacob*, *Caleb*, etc., et dans *redoub* et *rumb*, ainsi que dans le corps des mots *abdiquer*, *obtenir*, *subvenir*, etc. Quand il est doublé comme dans *abbé*, etc,. on n'en prononce qu'un.

C

C a le son de *s* avant l'*é* et l'*i* : *ceci*, *Cicéron*. Il a le son de *k* devant *a*, *o*, *u*, *cabinet*, *cordon*, *curé*, etc., à moins qu'il ne soit

☞ Nous avons pensé qu'il était à propos de donner ici l'extrait ci-dessus pour l'avantage des élèves.

adouci par la cédille, *façade*, *façon*, *reçu*. *C* a le son de *g* dans *second* et ses dérivés, et de *ch* dans *vermicelle*. Il est nul dans *almanach*, *amict*, *broc*, *blanc*, *clerc*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *tronc*, *tabac*, à moins que ces mots ne soient suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, *franc étourdi*, *tabac en poudre ;* mais il se prononce dans *avec*, *bec*, *lac*, *échec*, *hamac*.

Ch a le son de *k* dans *archange*, *archiépiscopal*, *chaos*, *Chersonèse*, *chélidoine*, *chœur*, *Michel-Ange*, *orchestre*. Il est doux dans *archevêque*, *Zachée*, *Joachim*, *Ezéchias*.

D

D à la fin d'un mot suivi d'un autre commençant par une voyelle a souvent le son du *t* : un *grand homme*, un *grand affront ;* mais on dit : *nœud indissoluble*, *fond inépuisable*, comme s'il n'y avait pas de *d*, *nœu indissoluble*, *fon inépuisable*.

On prononce les deux *dd* dans *addition*, *reddition*, *adducteur*.

E

E a le son de *a* dans *indemniser*, *femme*, *solennel*, *hennir*. Et celui de *e* dans *enivrer*, *enorgnueillir*.

F

F sonne dans *actif*, *expressif*, *chef*, *soif*, *serf*, *cerf*, (animal), *serf*, (esclave), *bœuf*,

nerf, *œuf*, cependant elle est nulle dans les trois derniers mots mis au pluriel ou suivis d'un adjectif ou d'un déterminatif. Des *œufs frais*, du *bœuf salé*, un *nerf-de-bœuf*, *chef-d'œuvre*, ainsi que dans *clef*.

F terminant un mot suivi d'un autre commençant par une voyelle, prend le son de *v*. Il y a *neuf ans*, prononcez *neuv ans*.

G

G a le son dur devant *a*, *o*, *u*, *h*, *gâteau*, *gosier*, *guttural*, *Ghilan*, à moins que ces lettres ne soient précédées d'un *e*.

G est nul dans *doigt*, *poing*, *legs*, *pampaing*, *faubourg*, *vingt*, *hareng*, *étang*, *rang*, *sang*, à moins que ces derniers ne soient suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, *sang auguste*, etc., alors il prend le son du *c*. Il se prononce comme *gne* dans *Gnide*, *Progné*, *gnostique*, *stagnation*, *imprégnation*. *G* dans *incognito* se prononce comme dans *agneau*.

H

Cette lettre jointe au *p* lui fait prendre le son de *f*. *Philosophe*, *phrase*. Après *c* elle se prononce dans *chercher*, excepté lorsqu'elle est suivie de *n*, *r*, comme dans *Arachné*, *Christ* ; elle est nulle dans *théorie*, *rhéteur*, *rhume*, etc.

H est aspirée dans *enhardir*, *aheurter*, *appréhension*, *cohue*, *cohorte*, etc.

I

I est nul dans *poignard*, *poignée*, *poignet*, *poignant*.

J

J a toujours le son doux, *jaloux*, *joujou*.

L

L est nul à la fin des mots *outil*, *fusil*, *baril*, *chenil*, *sourcil*, *persil*, etc. Elle est mouillée dans *péril*, *œil*, *soleil*, *orgueil*, *cil*, *gril*, *écueil*, *fille*, *famille*. Elle ne l'est pas dans *Achille*, *ville*, *pupille*, *imbécile*, *tranquille*, *mille*, *puéril*.

M

M est nul dans *automne*, *damner*, *condamner*, mais on la prononce dans *indemniser*, *Agamemnon*, *amnistie*, *Mnémosyne*, *mnémonique*, *hymne*. *M* a le son de *n* devant les lettres *b* et *p*, *combat*, *compte*, etc.

N

N a le son nasal dans *examen*, *hymen* ; il en est de même dans l'adjectif suivi d'un substantif qui commence par une voyelle : *mon ami*, *un ancien étui*, etc., mais elle ne sonne pas dans les substantifs et les adverbes quoiqu'ils soient suivis d'une vo-

yelle ; ainsi ne dites pas : *intentio-n excellente, personne no-n éclairée.* Il en est de même lorsque sa liaison avec le mot suivant formerait une négation, comme dans *son aigu*, du *pain et du vin.*

O

On écrit le *onze*, le *onzième.*

Oui, pris substantivement n'admet ni élision, ni liaison : *le oui et le non.*

O est nul dans *faon*, *Laon*, *paon*, qu'on prononce *fan*, *lan*, *pan* ; il a le son de *e* dans *œuvre*, *œuf*, *Œdipe*, *bœuf.*

P

P ne se prononce pas dans *baptême*, *compte*, *sept*, *exempt*, *loup*, *beaucoup*, *trop ;* cependant il sonne dans *beaucoup* et *trop* suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette. Il sonne aussi dans *baptismal*, *exemption*, *septuagénaire*, *Alep*, *cap*, *cep.*

Q

Q ne termine que deux mots, *coq* et *cinq.* Il est nul dans *coq-dinde*, quoiqu'il sonne dans *coq.* Il ne sonne dans le second que quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette : *cinq ans*, *cinq heures*, ou qu'il termine une phrase ; ils étaient *vingt-cinq.*

R

R se prononce à la fin des mots *air*, *amer*,

belvéder, *cancer*, *cuiller*, *cher*, *désir*, *espoir*, *éclair*, *faveur*, *fier*, *hier*, *or*, *obscur*, *trésor*, ainsi qu'aux infinitifs des verbes de la deuxième et de la troisième conjugaison, et même dans ceux de la première lorsque le mot suivant commence par une voyelle, ou une *h* muette ; elle ne sonne pas dans *boulanger*, *amandier*, *tapissier*, etc.

S

S entre deux voyelles a le son de z : *raison*, *risible*, *pusillanime*, etc. ; excepté dans *préséance*, *présupposé*, *ressaisir*, *resasser*, *désuétude*, *parasol*, *monosyllabe*.

S se prononce dans *as*, *aloès*, *vis*, *lis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *maïs*, *ours*, *mars*, *vasistas*, *iris*, *atlas*.

S est nulle dans *fleur de lis*, *tapis*, *divers*, *remords*, *avis*, *os*, *lambris*, *buis*, *puits*, *pois*, *mets*, *fonds*, *coloris*, *cambouis*, etc., à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette.

T

T conserve sa prononciation dans *tiare*, *tiédeur*, *tien*, *tiers*, *galimatias*, *matière*, *soutien*, *chrétien*, et dans les inflexions des verbes *nous étions*, *nous sentions*, etc.

Il a le son du *c*, 1° dans les adjectifs en *tial* et *tieux*, *abbatial*, *initial*, *factieux*, *ambitieux*, etc.

2° Dans ceux en *tient* et leurs dérivés, *patient*, *patience*, *quotient*, etc.

3° Dans les mots en *tic*, *primatie*, *minutie*, *ineptie*, etc.

4° Dans les verbes *initier*, *balbutier*, et leurs dérivés.

5° Dans les noms de peuples ou de personnes en *tien*, comme *Vénitien*, *Egyptien*, *Capétien*, *Domitien*.

6° Dans les mots en *tion*, *action*, *affection*, etc., à moins qu'il ne soit précédé de l'une des lettres *s* et *x*, comme dans *suggestion*, *gestion*, *mixtion*, où il conserve sa prononciation.

T final sonne dans *apt*, *brut*, *correct*, *direct*, *dot*, *zénith*, *le zist et le zest*, *déficit*, *net*. Il ne sonne pas dans *vingt*, *point*, etc., à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette.

Dans *aspect*, *circonspect*, *respect*, *suspect*, c'est le *c* qui sonne sur la voyelle ou l'*h* muette qui suit. Ainsi on dit : *respec humain* et non *respec-t'humain*.

U

U ne sonne pas dans la plupart des mots, *guerre*, *quelques-uns*, *sanguinaire*.

Il se fait entendre dans *aiguise*, *aiguillon*. Il a le son mixte lorsqu'il est précédé d'une autre voyelle, comme dans *autorité*, *Europe*, *jaloux*.

W

W se prononce comme *v* dans *Wesphalie*, *Wurtemberg ;* cependant *Newton* se prononce comme *Neuton*, *Laws* comme *Las*.

X

X se prononce comme *es* dans *axe*, *sexe*, *phénix*, *index*, *borax*, *préfix*.

Il est nul dans *paix*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ou un *h* muet.

X a le son de *z* dans *deuxième*, *sixième*. Il a le son de *s* dans *Aix*, *Aix-la-Chapelle*, *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, *dix*, *six*. Il se prononce comme *gz* au commencement des mots *Xavier*, *Xénophon*, *Xante*, *Xerxès* ; ainsi que dans *examen*, *exempte*, *exil*, *exhorter*, *exhumer ;* comme *c* dans *excès*, *exciter*, *exceller ;* l'*e* qui précède l'*x* n'est jamais accentué.

Y

La lettre *y* a le son de *i* quand elle fait seule un mot et quand elle est au commencement d'un mot ou entre deux consonnes : *il y a*, *les yeux*, *mystère*, *style*, *syntaxe*. Mais placée entre deux voyelles, cette lettre a le son de deux *ii*, *essayer*, *payer ;* il en est de même dans *pays*, etc. Le son *hip* s'écrit par *y* lorsqu'il n'y a qu'un *p : hypothèse*, *hypo-*

thèque, et par *i* lorsqu'il y a deux *pp ; Hippolyte, Hippocrate.*

Z

Z au commencement et au milieu des mots conserve toujours sa prononciation propre : *zèle, zéphir, gazette, zizanie ;* à la fin des mots cette lettre a le son de *s : Metz, Rhodez, Suez.*

J. B. ROLLAND,
Imprimeur-Libraire.
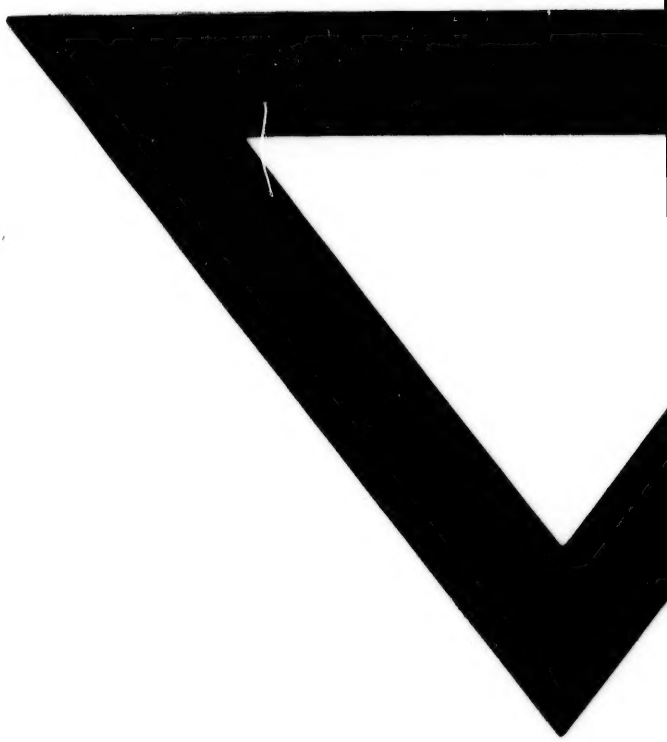
ND,
-Libraire.